

De bac professionnel à droit

Par **elusive**, le **06/02/2019** à **21:59**

Bonsoir,

Je suis actuellement en terminale bac pro Systèmes Numériques, et je souhaite poursuivre mes études en licence de droit sur Bordeaux (Université Montesquieu).

Confiant malgré les désapprobations (*subtiles*) de l'équipe pédagogique de mon lycée, il me reste tout de même une inquiétude qui me préoccupe énormément : j'ai lu de nombreux témoignages de bacheliers pro qui expliquaient leur passage en licence de droit, mais ils datent tous de 2016, 2017.

Ce n'est pas tant le contenu de la formation qui m'effraie, c'est plutôt l'examen de mon dossier qui déboucherait sur une réponse positive. J'ai bien peur qu'avec Parcoursup, qui tend à réduire les taux d'abandons en faculté, un bac professionnel ne soit accepté; et, à ce jour encore, c'est mon seul vœux (je compte en mettre d'autres, mais rien n'est certain).

J'ai un très bon dossier, de bonnes notes corroborées par des appréciations positives : mais à nouveau, pour un niveau bac pro.

Je conclus donc avec ma question : est-ce qu'il y en a, sur le forum, qui ont été accepté sous Parcoursup en licence de droit ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/02/2019** à **15:01**

Bonjour

Juste qu'à preuve du contraire il n'y a de sélection pour entrer en Licence.

En revanche, vous pouvez en effet risquer de vous retrouver sur les listes d'attentes pour au final obtenir le fameux "OUI SI".

Ce qui veut dire que vous allez certainement devoir suivre des cours supplémentaires de méthodologie.

Il est même possible qu'on vous propose d'intégrer le dispositif de la licence en quatre ans.

Cependant, il faut comprendre que cela est pour votre bien car il est compliqué de revenir à un système 100 % cours après être sorti d'une filière en alternance.

Au début, vous allez peut-être même avoir de la frustration. Le tout est rester accrocher et de s'investir à fond.

Par **elusive**, le **07/02/2019** à **17:37**

Je tiens à préciser que mon baccalauréat est en formation continue; j'ai deux fois quatre semaines de PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel).

Si je comprend, le refus dans cette licence ne serait pas le premier choix en voyant un cursus inadapté à l'accessibilité aux études supérieures en faculté ?

Par **Lorella**, le **08/02/2019** à **09:40**

Bonjour

Vous dites que votre vœux est de faire du droit. Mais quel est votre projet professionnel ? Faire des études est un moyen et non une fin.

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/02/2019** à **10:56**

Bonjour

[citation]Si je comprend, le refus dans cette licence ne serait pas le premier choix en voyant un cursus inadapté à l'accessibilité aux études supérieures en faculté ? [/citation]

Comme je le disais précédemment, on ne peut pas refuser à un bachelier même pro d'entrer en licence. En revanche, on peut lui imposer de suivre un programme de remise à niveau.

Sinon, je rejoins Lorella quelles sont vos motivations pour poursuivre en droit.